



MEMOIRES VIVANTES DU CANTON DE QUARRE LES TOMBES

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Mairie 89630 Saint-Germain-des-Champs

Tel : 0386342333 – Fax : 0386345808

Site Internet : www.memoiresvivantes.org

BULLETIN D'INFORMATION AUX ADHERENTS

N° 7/2004

L'EDITO

1944-2004...Nous honorons le soixantième anniversaire de la libération de notre pays et les festivités ont commencé avec les manifestations entourant la commémoration du débarquement. Notre Morvan a été à la pointe du combat pendant ces années noires avec ses nombreux maquis. Les plus proches de notre canton furent les maquis Camille (et le groupe Albert, d'Albert Visinand, qui lui était rattaché) et Vauban. Nous avons consacré plusieurs numéros de ce bulletin aux activités de nos vaillants maquisards (ils préféreraient ce terme à celui de résistants), dont certains, comme beaucoup d'autres innocents, ont payé de leur vie le prix de notre liberté. Notre travail de mémoire se poursuit, en particulier par la recherche de nouveaux témoignages.

Dans cette édition, vous trouverez de larges extraits du témoignage que nous a laissé Santiago Lorano dans une cassette audio. Dans le numéro de septembre, vous découvrirez comment Jean LONGHI et Paul BERNARD, plus connus sous les pseudonymes de GRANDJEAN et ...CAMILLE dans le maquis, ont réceptionné le premier parachutage d'armes au Champ de Vannay, dans la forêt aux Ducs. Puis, dans le numéro suivant, vous prendrez beaucoup d'intérêt à la narration de l'attaque du moulin Simonneau, là où justement Jean LONGHI et Paul BERNARD avaient établi leurs quartiers après le parachutage des armes, ainsi que le rôle éminent tenu par Antoine Sylvère, dit TOINO. Nous ne ferons pas l'impasse sur Jean Charles CHAPELLE, plus connu sous le nom de commandant VERNEUIL, ce jeune « gosse » de 23 ans replié au printemps 44 aux Iles Ménéfriers à la tête d'une armée de 2000 personnes, pour libérer ensuite Avallon, Auxerre, Chablis et même participer à la libération de Dijon.

Nous sommes fiers de pouvoir contribuer ainsi, au fil de nos bulletins, à la transmission de cette mémoire locale aux générations futures. Ces faits, qui ont forgé notre histoire commune, ne doivent pas passer aux oubliettes. Nous nous gardons de toute prétention à nous ériger en historiens de cette époque, pas plus qu'à porter avec certitude une certaine représentation de la « Résistance ». Nous mènerons les études identiques sur toutes les périodes de l'histoire, y compris les plus contemporaines.

**Le Président de Mémoires Vivantes
Alain HOUDAILLE**

RUBRIQUE ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

MEMOIRES VIVANTES AU SALON APQM DE QUARRE.

Pendant les 4 jours de salon, nous avons eu l'occasion de croiser certains d'entre vous. Vous avez sans doute pu apprécier la qualité de notre stand qui sera encore améliorée l'année prochaine. Bienvenue aux 16 adhérents nouveaux qui sont venus nous rejoindre pendant ce salon. Le public a également apprécié les enveloppes en vente sur le stand, consacrées au patrimoine local. Enfin, 23 exemplaires de l'ouvrage de l'abbé Tissier ont été vendus sur notre stand.

FETE DES ASSOCIATIONS DU PARC DU MORVAN LE 29 JUIN A SAINT-BRISSON

Retenez bien cette date dans votre agenda. Près d'une centaine d'associations du Parc Régional du Morvan se donnent rendez-vous le dimanche 29 Juin à la maison du Parc. Il y aura de la musique, des spectacles. C'est gratuit. Mémoires Vivantes y sera aussi, avec son stand.

ATELIER GENEALOGIE.

Notre section généalogie a tenu son atelier trimestriel à l'espace social de St-Germain des Champs le 24 Avril dernier. Une partie de cet atelier a été consacrée à l'étude des anciens métiers remarquables sur notre canton, avant la révolution.

LE PATOIS DANS TOUS SES ETATS.

Vous avez aimé la première soirée consacrée au patois, nul doute que vous apprécierez également la seconde. Nous devons en effet terminer la revue collective du patois local que nous avons commencé l'année dernière à St Léger Vauban. Nous vous donnons rendez-vous le. Un rappel sera fait dans la presse.

SAUVONS NOTRE PATRIMOINE LOCAL !

La sauvegarde de notre patrimoine local constituera le cœur de nos activités pour 2004. A cet effet, nous organisons une conférence publique ouverte à tous avec la participation de la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle), dont l'annonce sera faite dans la presse. De même, nous venons d'engager une étude financière en lien avec la Direction Culturelle du Parc du Morvan (programme européen Leader +) pour l'entretien, la restauration et la valorisation de notre patrimoine local. Enfin, nous préparons une grande exposition cantonale consacrée au patrimoine local, qui sera ensuite éclatée au niveau des communes (uniquement celles ayant décidé de nous octroyer une subvention).

FONDS DOCUMENTAIRE :

Notre bibliothèque s'est enrichie de : L'histoire du maquis Camille (Mémoire anonyme) – Le maquis Camille (Thèse de Catherine Choffel) – Le nouveau vétérinaire pratique – L'almanach du Morvan 1994 (Lai Pouélée) – Architectures, outillage et traditions viticoles de Tannay (inventaire du patrimoine de la DRAC) – L'Autunois en 1900 (id) – Les lieux-dits du canton de Quarré (Emmanuelle Campagnac).

LE DOSSIER CENTRAL

SANTIAGO LORANO, REFUGIE ESPAGNOL, RESISTANT A SAINT LEGER VAUBAN

La commémoration du 60^{ème} anniversaire de la libération approche. Nous poursuivons le compte rendu des témoignages qui nous ont été laissés sur cette période. Aujourd'hui, Santiago Lorano, Alosa réfugié espagnol – aujourd'hui décédé – nous raconte ce qu'il a vécu à cette époque. C'est Morot, marchand de bois, qui l'avait convoyé depuis la gare d'Avallon jusqu'à St-Léger Vauban où il s'était installé pour travailler.

« ...Deux à trois mois après, les allemands sont entrés à St Léger. Ils ont pris la route de Rouvray. Par un petit chemin qui vient de derrière, il y avait deux soldats français qui venaient armés de fusils avec des cartouchières complètes. Ils voulaient se rendre. Je leur dis : « *Vous n'allez pas vous rendre avec les fusils, surtout s'il ont envie de vous tuer avec !* ». Alors, il y en a un des deux qui me répond : « *Ben, après tout, t'as peut être raison* ». Alors, ils ont balancé les fusils sur un tas de grain devant la maison.

Quand les allemands furent passés, à la tombée de la nuit, j'ai envoyé ma mère chez l'épicier en face. Pendant ce temps là, j'ai pris les deux fusils et je les ai rentrés à la maison, avec les cartouchières. Maria Valtat est alors venue à la maison où se trouvait également mon copain Emmanuel. On s'est mis d'accord sur un mot de passe pour se donner rendez vous chez Maria Valtat.

Si le balai était mis normalement, la brosse au sol, on pouvait rentrer chez Maria. Mais si la brosse était en l'air, il fallait passer tout droit. J'ai pris mon 6.35 pour aller chez Maria avec Emmanuel. On a alors aperçu deux ombres sous le mur de son garage. Alors j'ai dit au copain : « *Faut pas qu'on s'arrête là, il faut qu'on continue, qu'est ce qu'on peut bien faire ?* » On va chercher les chevaux à Charles Ravereau qui étaient dans un pré à 100 m de là. On s'est mis à la barrière et on a appelé les chevaux. Ca fait que les gars, ils sont partis. On s'est dit que ça ne pouvait pas paraître normal d'aller chercher des chevaux à minuit !

A un moment, j'ai aidé les allemands. Il y en a un qui était officier et qui était pour la guerre d'Espagne. Comme j'étais espagnol, j'ai caché mon âge. Il me dit : « *Alors, tu parles espagnol, moi aussi* ». On a parlé un peu espagnol. Ca fait que j'allais tous les soirs boire le champagne avec eux à Saint Léger, contre l'avis de la population.. Je les avais mis en confiance. Mais c'était le seul moyen de savoir ce qui pouvait se passer. J'ai passé un marché avec eux : comme on parlait espagnol, je leur ai proposé d'apprendre des mots de français à condition qu'ils m'apprennent des mots d'allemand. Ca m'a permis de comprendre ce qu'ils disaient et de tout rapporter à Maria Valtat.

Ca n'a pas durer. Les allemands ont mis le feu à la maison. Roger Valtat avait été emmené à Auxerre avec Fontaine, le coiffeur, pour y être interrogés, en particulier sur mon nom. Les allemands n'ont pas pu repérer mon nom car Roger Valtat avait arraché la feuille du registre. Il a pu prévenir Albert Visinant qui m'a vite conseillé de quitter St Léger.

Je suis donc parti me cacher pendant une quinzaine de jours, chez Jean Couhault, à Saint-Aubin, où je couchais dans la paille. Après St-Aubin, je suis allé avec Emmanuel à Nuits sous Ravières rejoindre le maquis Vauban . C'est à cette époque là que Blin a été tué , à cause de sa lettre....(ndlr : que contenait cette lettre ? Cela reste une énigme !)

A Nuits sous Ravières, on a trouvé un groupe qui avait déjà été attaqué par les Allemands. Ils étaient bien planqués à l'entrée du bois ; ils avaient fait une cabane avec une branche de sapin vert. Quand ils ont vu les side cars arriver, ils sont partis en laissant le peu de nourriture qu'ils avaient. Ils se sont enfoncés dans la forêt. Avec Emmanuel, on se demandait comment faire pour le retrouver ?

On a passé la nuit dans la forêt et le lendemain matin, on a continué à marcher. De loin on a vu un garde forestier. En arrivant à sa hauteur, on lui a demandé s'il y avait des escargots. Il nous répond : « *Les escargots, ils ne sont pas là, je vais vous amener où ils sont* » . Allons-y !

Et c'est là qu'on a retrouvé les copains du maquis Vauban. On s'est retrouvé donc à 12 bonhommes mais nous n'avions pas d'armes.

C'était le père La Couette, son nom de maquis, qui était chargé de nous amener des armes dans une valise. Il prenait toujours le train. Il a amené le fusil mitrailleur, les deux fusils de guerre, les deux fusils mitrailleurs et huit cent cartouches en trois voyages dans une valise. C'est toutes les armes que j'ai pu récupérer. J'ai complété l'armement en passant mes nuits à aller chercher des armes de droite à gauche. Je suis allé jusqu'à Crottefou chercher un fusil mitrailleur, et 800 cartouches dans des boîtes de fer blindées. J'ai traversé la place de Quarré avec un fusil mitrailleur sur le cadre et la boîte de cartouches derrière le cadre. Il y a Fontaine qui m'a vu et dit : « *Ben, mon vieux, ça fait pas bien longtemps qu'ils viennent de passer* ». Les allemands étaient encore à St Léger.... !

Je voulais revoir ma mère à St Léger. Il fallait que je passe avec le vélo par le petit chemin par derrière la maison que ma mère habitait. Mais ma mère était déjà décédée. Comme j'avais la clef, je l'ai balancée au cas où il y aurait eu une perquisition. J'ai donc laissé la porte ouverte. Je portais toujours

des gants pour ne pas laisser d'empreintes. Je suis reparti rechercher des armes pour le maquis. J'ai alors attrapé des rhumatismes. J'étais au fusil mitrailleur dans le groupe Vauban. Tant que j'étais debout ça allait, mais dès que je me mettais à genoux avec le fusil mitrailleur, il fallait deux gars pour me relever.

Le mieux à faire pour moi, c'était de partir. Je suis revenu chez Boijard à Auxon où j'ai fait la connaissance de Raymond Lamiche et d'Albert Fréniot.

Les allemands cherchaient Raymond Lamiche. Ils demandaient, : vous ne connaissez pas un Raymond Lamiche ? Ce nom là, je ne connais pas...

J'en ai tellement vu. Je me suis fait arrêter deux ou trois fois ; ils n'ont jamais pu me garder, j'avais des papiers étrangers. C'est ce qui m'a sauvé. Je me suis fait arrêter à Quarré les Tombes. Je me suis fait arrêter à Avallon, au moment où les russes blancs ils se tiraient. Je me suis fait arrêté vers la route de Lormes ; mais là, j'y ai passé parce que j'avais un colis pour un prisonnier, Gabriel WALLE, le gendre à Boijard, et ils m'ont demandé où j'allais... Ils ne m'ont pas fouillé.

Emmanuel , c'était aussi un réfugié espagnol. Moi j'étais à la Maison des Champs. C'est Emmanuel qui m'a appris un peu le français. Il était arrivé en France avant moi. C'était un commissaire du peuple en Espagne, le plus jeune. Il avait 24 ans. Son père était avocat en Espagne. Il était venu en France en 37 au moment de la guerre civile et des événements basques. Il était arrivé chez Marie Brizard à Ruères ».

NDLR : S. Lorano a été employé ensuite par les états. Patouret à Méluzien. Il est décédé du cancer de l'amiante. Vous retrouverez l'histoire du canton sur la période 39/45 dans un ouvrage de l'association, à paraître prochainement, par souscription.

Résistance : la dénonciation des maquisards (suite) : nous avons relaté, dans notre bulletin n° 5, les circonstances de l'arrestation de Maurice BLIN, Lucien DION, André HALCK et Serge GIRARD, fusillés à Egriselles le 15 mars 1944. Voici comment le journal «Le Bourguignon », au service de l'occupant, a rendu compte de ces faits : *«Quatre jeunes gens domiciliés aux environs de Quarré-les-Tombes et de Saint-Léger-Vauban, ont été condamnés à la peine de mort, suivant un arrêt, rendu par un Conseil de Guerre Allemand, à Auxerre, en date du 4 mars 1944. Les condamnés étaient dans l'obligation d'aller travailler en Allemagne. Pour se soustraire à cette obligation, ils avaient rejoint un groupe de terroristes armés, demeurant dans des camps forestiers. La bande avait commis plusieurs agressions, à main armée sur des citoyens français, afin de se procurer des vivres et du tabac. Dans un autre cas, elle avait essayé de s'emparer de deux autos appartenant à un citoyen français. Enfin, pour empêcher certains habitants du pays de satisfaire aux impositions faites par les autorités occupantes, elle les avait arrêtés lorsqu'ils étaient en train d'effectuer les transports nécessaires. Bien que deux des accusés aient travaillé, jusqu'à leur arrestation, seulement dans «le service intérieur» de la bande, ils ont été condamnés également à la peine de mort, ayant été considérés comme terroristes. La sentence a déjà été exécutée.*

Rectificatif : dans ce même numéro, nous avons indiqué que le nom d'Albert FREMIOT, capturé par les allemands à Bussièrès, ne figurait pas sur les monuments aux morts. L'honneur de sa mémoire est rétabli puisque son nom figure bien sur le monument aux morts de Saint-Brancher.

RUBRIQUE LEGENDES ET TRADITIONS

TROIS R'CETTES BEN D'CHEZ NOUS POU LAI SAINT COUECHOT

L'émincé de couéchet aux oignons.

Vous coupez en morceaux la longe, l'échine ou l'épaule du porc. Vous faites revenir votre émincé dans la grande poêle avec une noix de saindoux, puis vous la retirez et la réservez au chaud sur le bord de votre cuisinière à bois.

Pendant ce temps, faites donc frire, avec la graisse restante, six ou huit gros oignons coupés en rondelles en ajoutant à la fin une gousse d'ail que vous prendrez soin de ne pas faire roussir. Vous salez et poivrez et vous faites sauter votre émincé de porc dans votre grande poêle. Vous y ajoutez une cuillerée de vinaigre de cornichons ou d'estragon.

La panne noire sautée.

C'est une recette de la « Saint Couéchet », réalisée à partir du foie, et réservée à ceux qui se sont occupés du couéchet.

On coupe le foie en tranches que l'on fait cuire à feu vif dans une poêle avec du lard fondu ou du saindoux. Vous salez, vous jetez dessus des oignons hachés ainsi que du persil. Lorsque la cuisson est presque terminée, ajoutez un peu de vin rouge.

Le boudin à la Morvanelle.

Vous recueillez dans une terrine le sang du couéchet et vous le battez bien à la main pour qu'il ne caille pas. Vous incorporez environ deux kilos et demi d'oignons bien émincés et cuits au préalable dans la « panne blanche », du persil, du cerfeuil, du serpolet ou du thym hachés, deux verres de bon vin (on l'appelait le vin vieux !); un demi-verre de rhum, de cognac ou de marc, deux œufs battus et un peu de noix de muscade avec naturellement du sel et du poivre.

Vous remuez bien l'ensemble et vous introduisez le tout à l'aide d'un entonnoir spécial dans les boyaux lavés et râpés dans l'eau claire d'un ruisseau (si vous en trouvez encore !). La longueur du boyau sera d'un mètre vingt maximum. Vous les ficelez et vous les plongez dans la lessiveuse d'eau bouillante dont vous aurez garni le fond avec du foin de bonne qualité. Vous faites cuire à feu doux pendant deux heures. Vous sortez alors le boudin, vous l'essuyez et vous passez dessus un bout de lard pour le lustrer. Quel souvenir !

RUBRIQUE BIOGRAPHIE

MAX LOUIS BOUSQUET (10 Juillet 1904 – 27 Avril 1929)



Max Louis BOUSQUET serait sans aucun doute resté dans l'anonymat le plus complet sans la volonté de ses parents de le porter aux pinacles après sa mort, en lui faisant

ériger au premier anniversaire de sa mort un monument remarquable au cimetière de Saint-Germain des Champs et en faisant éditer une plaquette nécrologique diffusée très largement dans le canton de Quarré les Tombes. Cet anniversaire n'était peut être pas dénué d'arrière pensées. En effet, les luttes d'influence entre la famille Bousquet et la famille Barbier étaient bien connues. Du coup, une trêve fut signée entre les deux familles et rapportée en ces termes dans la plaquette nécrologique :



« Les textes ci-dessus étaient composés et sur le point d'être mis sous presse lorsqu'un arrangement amiable avec la très honorable famille de M. Honoré Barbier propriétaire à Saint Germain des Champs, et industriel à Avallon, a permis, par ses libéralités, d'associer à ces souvenirs la mémoire impérissable de ses deux fils Etienne et Jean, aviateurs héroïques morts pour la France vers la fin de la grande Guerre. Le carillon des 3 cloches représentées ci-dessus en robe de baptême est destiné à célébrer perpétuellement leurs glorieux exploits ».

Ces cloches furent baptisées respectivement Louise, Marie et Maxime.

Son père, Louis Bousquet, était professeur d'Université. Max Bousquet fut successivement élève au collège d'Aubusson, au lycée de Sens et au lycée Lakanal à Paris. Ses parents le présentent comme ayant beaucoup de piété familiale et religieuse. Son père n'hésite pas à écrire qu'après sa puberté, Max fut un étudiant acharné, sans doute trop puisqu'il en perdit la vie. Après quelques séjours en Grande Bretagne, Max finit par obtenir un poste de lecteur à l'Université de Belfast, soit l'équivalent de professeur adjoint à cette époque là, ce qui ne manque pas de flatter l'orgueil de son père. Plutôt que de céder à l'offre qui lui a été faite de rester une troisième année à Belfast, Max préféra rentrer en France

pour relever le défi de l'agrégation à la Sorbonne. Le surmenage le conduisit tout droit à la mort ! Ce fut, de l'avis de son père « *une perte irréparable pour le pays* ». Les témoignages sont tous rapportés dans la plaquette nécrologique.

Mr Savory, professeur à l'Université de Belfast témoigne que tous ses élèves « *se sont mis debout pour saluer le souvenir d'un être si aimé et respecté* ». Madame SAVORY parle d'un être « *si bon, si doux, si aimable et si pur...* ». Mr COLENS, professeur à Lakanal atteste de « *la tension nerveuse où le tenait sa légitime ambition d'en finir avec l'agrégation* ». Les appréciations de ses professeurs à la Sorbonne sont rapportées dans la nécrologie, les témoignages de ses camarades également.

Et c'est ainsi que le 26 Avril 1930; de nombreux habitants du canton reçurent cette invitation un peu particulière (un véritable livret) pour la bénédiction de la chapelle élevée sur le caveau de famille, et, le lendemain dimanche de Quasimodo, au baptême des trois cloches offertes à la paroisse en souvenir de Max.. L'archevêque de Sens, Monseigneur CHESNELONG, présidait la cérémonie. Les parents n'avaient pas fait dans la demi mesure pour perpétuer le souvenir de leur enfant. On lit ainsi : « *Ces notes biographiques, destinées surtout aux proches et amis qui le connurent ou correspondirent avec lui, ne pourront les atteindre tous, car ils sont éparpillés dans de trop nombreuses régions françaises et même étrangères. Mais quelques uns des plus chers et des plus fidèles d'entre eux en ayant témoigné leur satisfaction d'avoir reçu un premier Memento sur un jeune camarade qui aimait tant- ce qu'il ne peut plus continuer hélas !- échanger ici-bas avec eux par voie épistolaire de si nobles pensées et de si tendres sentiments, voici pour eux et pour tous un second groupe de souvenirs* ,

recueillis un peu au hasard, surtout parmi les centaines de missives qui ont pu être retrouvées et dont la collection complète formerait une matière de plusieurs gros volumes. Si ces proches et amis le désirent, un troisième recueil d'extraits pourra leur être remis ou envoyé à l'occasion des cérémonies qui auront lieu pour l'anniversaire de l'envolée de cette belle âme vers un monde meilleur. Il sera envoyé gracieusement sur demande. »

A vrai dire, il est vraisemblable que Max Bousquet fut atteint d'une maladie mentale dont l'issue fut rapidement fatale. Quelques jours avant sa mort, les faits suivants sont rapportés : « *Le fait le plus saisissant qui révéla l'acuité de son inquiétante affection cérébrale se produisit le matin du jeudi 11 avril. C'était le début d'un « délire aigu ». D'un bon, Max sauta de son lit, s'arracha des bras de sa mère abîmée dans la douleur, vola sans se blesser par la fenêtre, et se précipita pendant plus de 500 mètres (ses pieds nus donnaient l'impression de toucher à peine terre dans cet élan) vers le presbytère, d'où, n'ayant pu voir M. le Curé absent, il alla se prosterner au pied de l'autel de l'église, où il semblait faire symboliquement, et les bras en croix, le sacrifice de sa vie, quand les voisins et les proches parents vinrent le rejoindre, le revêtir et le ramener à la maison. Il n'avait aucune fièvre et sa température devait rester à peu près normale jusqu'à la fin. Mais ce geste impressionnant qui fut sublime, aurait pu devenir tragique, dans le corps d'un incroyant, lequel au lieu de se diriger vers le prêtre et le sanctuaire, se serait sans doute jeté dans un puits ou dans l'étang qui se trouvait à proximité.* »

Le texte intégral de ce document peut être consulté lors de nos permanences.

Source : archives privées de Mr Francis CONVERT.

CHRONIQUES VILLAGEOISES

QUELQUES FAITS D'HISTOIRE CONCERNANT BOUSSON

Bousson, *Busseium*, *Busceium*, eut des seigneurs de son nom, mais il ne reste plus de vestiges de leur manoir...

En 1300, Huguenin de Vésigneux est déjà mort. Les propriétés de son épouse, Adeline de Montz, sont dans le fief du seigneur de Chastellux : *« Nous, official magistrat d'Avallon nous faisons savoir à tous présents et à venir qu'Adeline de Montz, veuve d'Huguenin de Vésigneux, reconnaît détenir en fief du noble seigneur Guy de Chastellux, chevalier, les maisons et les hommes avec grande et petite justice, qu'il a à Quarré et elle lui rend hommage... Fait en l'année 1300 du Seigneur le mercredi avant la fête de sainte Marie Magdeleine »*

En 1312, la maison forte de Bousson appartient à Guyot de Bousson qui se reconnaît en fief du seigneur de Chastellux, en ces termes : *« A tous ceux qui ces présentes verront, je Guyot de Bousson, escuyer fais assavoir que je tiens en fié de noble homme, mon amé seignor, monseigneur Guillaume, chevalier, seigneur de Chastellux, ma maison-fort dudit Bousson et ses appartenances....Fait en l'an 1312, li mercredi en asvant la feste de la nativité dou saint Jehan-Baptiste. »*

Jean de Bousson, chevalier, reprit de fief à Chastellux, en 1317. Il eut d'Isabeau de Vésigneux, sa femme, quatre filles mariées : l'une à Guyot Copins, sieur de Savigny ; la seconde à Guyot de Bierry, la troisième à Philippe de Galant et la quatrième à Guillaume du Monceau, qui firent aveu en 1359.

En 1333, Guyot de Bousson vend sa maison forte à Guillaume de Beauvoir (maison de Chastellux). Cette vente est approuvée par

Laure de Bordeaux, dame de Chastellux : *« A tous ceulx qui...Par-devant Hugues Mespoile, de Corbigny, notaire...noble dame Lore de Bourdeaulx, dame de Chastelux et de Bazoiches, a cogny et confessé que noble homme messire Guillaume de Beauvoir, chevalier, seigneur de Bourdeaulx, son neveu, a acquis pour luy et ses hoirs, de Guyot de Bousson, escuyer, la maison doudit Bousson et toute la terre d'iceluy, à quoi elle consent et approuve. L'an M CCC LXXXIII, mardi, veille de la fête de sainte Madelène »*

En 1353,, la maison forte appartient à Jehan COPPINS. Ce dernier se reconnaît lui aussi vassal du seigneur de Chastellux : *« A tous ceulx qui....nous officiaux de la cour d'Avalon faisons sçavoir qu'en présence de Michelin Sarpereaul, de Pontaubert, juré de ladite cour, a cogueu et confessé Jehan Copins de Sauvoigny, escuyer, soy tenir en fié de noble homme monseigneur Jehan de Bourbon, seigneur de Montperroux et de Chasteluz, chevalier, à cause de madame Laure de Bourdeaulx, sa femme, dame dudit Chastelux, ce qui s'ensuit : Sa maison-fort de Bousson....L'an de Notre-Seigneur mil trois cent cinquante-trois, la veille de Pasques »*

Jean de Marigny cède à Laure de Bordeaux, dame de Chastellux, ses biens de Quarré les Tombes en 1379 : *« Au nom de Notre-Seigneur, amen. L'an de l'incarnation d'iceluy mil trois cent soixante et dix-neuf, le mardi avant la nativité de N. S., nous Guillaume de Marigny, escuyer, et Jehanne de Marey, ma femme, nous vendons et quittons à noble et puissante dame, madame Loyre de Bourdeaux, dame de Chasteluz, tout ce que nous havons en la ville et le finage de Quarrées, près Avalon, estant dou fié de ladite dame. Les jour et an dessus dicts. »*

Sources : archives de Chastellux